



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



#1jeune1solution

Lettre d'information #1jeune1solution EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Numéro 6 - JUILLET 2023

Numéro spécial Apprentissage



Emploi, formation, volontariat...

À chacun sa solution.

1jeune1solution.gouv.fr

LES NOMBREUX ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE !

Véritable passerelle vers l'emploi et la qualification, l'apprentissage est un tremplin d'excellence pour l'avenir des jeunes. L'apprentissage permet à de plus en plus d'entre eux d'apprendre en pratiquant, de bénéficier de l'expérience de professionnels, de faire et de valoriser les savoir-être et les comportements au-delà des résultats scolaires...

Les atouts de l'apprentissage pour les jeunes

- Une formation certifiante.
- Une formation théorique et pratique.
- Une première expérience professionnelle complète.
- Un tremplin vers l'emploi. Avec deux jeunes sur trois en emploi six mois après leur apprentissage en 2022, le choix d'une formation en apprentissage apparaît comme un réel tremplin vers l'emploi ! (source DARES).
- Une insertion plus forte qu'un cursus scolaire classique.
- Une formation en apprentissage gratuite pour l'apprenti.

L'évolution régionale du nombre d'apprentis entre 2019 à 2022

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme sur l'apprentissage en 2019, puis dans le cadre du Plan « 1 jeune 1 solution » en 2020, l'apprentissage en région Provence - Alpes - Côte d'Azur, à l'instar du territoire national, a connu un essor considérable.

Entre décembre 2019 et décembre 2022, le nombre d'apprentis en région PACA est passé de 31 782 à **68 547** soit **+ 115 %** alors que, dans le même temps, l'augmentation constatée était de **+ 99,7 %** en France métropolitaine.

En termes de durée, les contrats d'apprentissage se situent sur une moyenne de 20 mois et ce depuis la réforme de 2019 (la baisse contractuelle de la durée du contrat d'apprentissage à 6 mois). Les contrats dont la durée est comprise entre une et deux années restent une tendance majoritaire : **63%** des contrats conclus.

Deux ans après leur sortie de formation (du CAP au BTS), **73%** des apprentis sont en emploi salarié dans le secteur privé, dont **51 %** en CDI. Ces proportions sont plus élevées que celles observées six mois après la fin de leur apprentissage (respectivement 61 % et 35 %). La part des emplois occupés en CDI deux ans plus tard est aussi légèrement supérieure à celle de la génération précédente.



BON À SAVOIR

Le gouvernement poursuit son engagement en faveur des entreprises qui recrutent des apprentis en renouvelant son soutien jusqu'à la fin du quinquennat !

Ainsi, jusqu'en 2027, pour tout contrat d'apprentissage préparant à un diplôme jusqu'au master, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide de 6 000 € !



Deux études récentes de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, posent les constats suivants :

- Les apprentis sont plus âgés : la part des 26 ans et plus a doublé, portant cette catégorie à **6 %** du total alors qu'on observe un recul de la part des mineurs dont la part ne représente que **20 %** des apprentis à l'exception notable de l'artisanat en Provence - Alpes - Côte d'Azur, où leur part s'élève à **43%**.
- Un relèvement du niveau de qualification des apprentis ; **6 apprentis sur 10** sont rattachés à l'enseignement supérieur. Le niveau des postulants à l'entrée à l'apprentissage se situe désormais au niveau Bac alors que le dispositif s'adressait avant 2020 aux jeunes sortis prématurément du système scolaire.
- La part des femmes s'élève à **43%** et préparent pour **70%** d'entre elles un diplôme du supérieur.
- Les services sont le principal moteur de croissance de l'apprentissage (**73%**). En tête, le commerce, la réparation automobile et moto-cycle et les activités support à l'entreprise. Ils regroupent en 2021 trois quarts des apprentis de la région PACA.
- La construction et l'industrie, sans accuser de recul n'ont pas enregistré de hausse significative au regard de l'effet d'aubaine qu'aurait pu constituer l'aide exceptionnelle à l'embauche.
- Les TPE de l'artisanat en PACA (**6%** des entreprises artisanales) sont celles qui recourent majoritairement à l'apprentissage : **1 apprenti sur 2** est embauché dans une entreprise de moins de **7** salariés contre 1 apprenti sur 11 au niveau national.
- La part des apprentis a doublé dans les entreprises de **250** salariés ou plus ; évolution qui est directement corrélée au recours à l'aide exceptionnelle.
- L'apprentissage représente en moyenne **22%** de l'emploi salarié régional.
- Le contrat de professionnalisation a pâti de l'essor de l'apprentissage. En dépit de son éligibilité à l'aide exceptionnelle, la part du contrat de professionnalisation a été **divisée par 3** entre 2019 et 2021. L'analyse met en évidence plutôt un effet de substitution. Cette baisse du contrat de professionnalisation s'observe sur l'ensemble de la France.

Quelques actions mises en place sur les territoires

04 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : Dynamique autour de l'apprentissage



Une dynamique 04 autour du développement de l'apprentissage



Les services de la DDETSPP 04 organisent une fois par an une rencontre autour d'une dynamique de l'apprentissage, à laquelle participent, en plus des CFA du département, les membres du service public de l'emploi, mais aussi les représentants de l'Éducation nationale et les chambres consulaires.

→ L'édition du 15 mars 2022 avait permis d'aborder les sujets d'actualité et de revenir sur l'ensemble des actions destinées à favoriser l'apprentissage. Les guides de l'apprentissage avaient été exposés dans leurs grandes lignes et diffusés à l'issue de la rencontre à une grande échelle du territoire.

La rencontre 2023 a eu lieu le 11 avril. Il était question alors du soutien de l'État au développement de l'apprentissage, notamment de reconduction de l'aide exceptionnelle de 6 000 € aux employeurs recrutant des apprentis. La présence de la référente régionale de l'apprentissage de la DREETS a permis d'exposer son rôle et de tracer quelques perspectives, en particulier l'élaboration d'une feuille de route apprentissage au niveau régional, comme au niveau départemental.

Le tableau de bord de l'apprentissage a été présenté par l'équipe interministérielle.

La problématique des tensions de recrutement a également été évoquée. À ce propos, la rencontre du 4 mai avec les organismes de formation de la santé a permis d'identifier les besoins du secteur

afin de dégager des pistes de développement de l'apprentissage pour certains métiers de ce secteur.

Par ailleurs, un trait d'union entre les entreprises et les CFA est établi dans le cadre du *Club des CFA*. Lancé en mars 2021 à l'initiative de l'État en lien avec les acteurs du territoire, ce Club a pour objectif :

- de renforcer les liens entre CFA,
- de réfléchir à l'ouverture de formations en commun,
- de mutualiser les coûts et partager les plateaux techniques,
- mais également de construire des offres complémentaires et non concurrentes entre CFA « classiques », organismes de formation CFA et Éducation nationale,
- et d'élargir la carte des formations du département en s'appuyant sur des études de marché.

Présidé par l'Union des Entreprises du 04, il se réunit au moins une fois par an. C'est aussi l'occasion de faciliter les échanges entre Club CFA et Club des entreprises et de renforcer le lien entre le monde économique et les acteurs de la formation.



Les collaborations actives entre les membres du service public de l'emploi (SPE) et les CFA sont régulières, notamment pour répondre aux offres des entreprises et promouvoir les métiers recherchés avec des permanences organisées au plus près des jeunes notamment en CFA et les lycées.

→ **Des événements partenariaux** sont également organisés chaque année dans le territoire. Cette

année par exemple, un **forum départemental de l'alternance** a eu lieu à Manosque, le 22 mars.

C'était la 2^e édition, la première ayant été organisée le 27 avril 2022 à Digne-les-Bains. Ces forums sont organisés par la Mission locale, en lien avec les autres membres du SPE, Pôle emploi, Cap Emploi, mais aussi avec le concours d'autres acteurs : l'UDE 04, Sup Alternance (CCI), le CFPPA Carmejane et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Ces événements d'envergure sont mis en place avec le soutien du Conseil Régional, des villes de Digne-les-Bains et de Manosque et des deux communautés d'agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA) et Provence Alpes Agglomération (P2A).

Ils sont destinés à répondre aux mieux à l'enjeu de l'alternance dans notre département. Une occasion pour les publics concernés d'en rencontrer les principaux acteurs : centres de formation et organismes de conseil à l'orientation et à l'emploi, organisations professionnelles, et ainsi de construire un

véritable projet d'apprentissage ou de professionnalisation ! Des événements bien relayés par la presse et par les réseaux sociaux. Ils ont un grand écho auprès des acteurs et des publics. Plus de 300 participants et visiteurs.

→ **Chiffres clés de l'apprentissage** : en 2022, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, **1 570 contrats ont été enregistrés en 2022** contre 1 386 en 2021, soit une progression de + **10,3 %** (entre 2020 et 2021 : + 20 %).

Le commerce représente 62 % des contrats signés, la construction 19 % et l'industrie 13 %.

Les contrats signés par des jeunes femmes représentent 36 % contre 43 % en région. L'âge moyen est de 20 ans.

Depuis la mise en place de l'**aide exceptionnelle au recrutement d'apprentis**, au 1^{er} juillet 2020, plus de 4 000 demandes ont été formulées par les employeurs du 04. Plus de 13 M€ ont été versés aux employeurs dont les demandes ont été validées.



05 HAUTES-ALPES : Les premières Assises de l'apprentissage

Les enjeux des Assises de l'apprentissage



La DDETSPP des Hautes-Alpes a organisé les Assises de l'apprentissage le 24 mai 2023 à Gap.

Cette réunion a permis de réunir tous les acteurs du territoire concernés par cette thématique et a été fortement mobilisatrice, avec 50 personnes qui représentaient les partenaires suivants : Conseil départemental, Conseil Régional, Inspection académique, CFA, chambres consulaires, OPCO, membres du SPE, partenaires sociaux, organisations professionnelles, associations.



L'objectif de cette rencontre était :

- de partager des constats et des idées pour co-construire la feuille de route départementale,
- de poursuivre la dynamique déjà mise en œuvre pour développer encore l'apprentissage,
- et de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires afin de réduire les ruptures en cours de parcours. En effet, si le taux de rupture est stable sur les deux dernières années, il reste important : 11 % à trois mois et 19 % à 6 mois (identique au taux de la région PACA), ce qui implique aussi d'améliorer la préparation des jeunes à l'apprentissage, la cible prioritaire étant les jeunes de niveau infra Bac à Bac.

Un autre enjeu important concerne la levée des freins à court et moyen long terme (notamment la mobilité, le logement et la santé) pour favoriser

les entrées en apprentissage. Il s'agit également de développer les échanges entre le milieu scolaire et les filières de l'apprentissage, pour assurer une communication renforcée auprès des jeunes et de leurs parents, pour faire connaître les différentes formations et les métiers, mais aussi pour déconstruire les idées reçues.

Enfin, il s'agit de structurer ce réseau d'acteurs pour coordonner leurs actions au long court, au regard des besoins du territoire.

Cette journée s'est déroulée en deux phases :

→ Un bilan de l'apprentissage et un état des lieux local ont d'abord été rapportés ; les référents apprentissage de la DREETS et de l'Inspection Académique ont fait une présentation de la feuille de route régionale. Les directrices de la Mission Locale et de Cap Emploi ont présenté leurs actions de promotion de l'apprentissage.

→ Dans un deuxième temps, les participants ont été répartis dans quatre ateliers sur les thématiques suivantes :

Atelier 1 : Freins et leviers à court terme, co-animé par : ma Fédération Française du BTP et la DDETSPP 05. Renforcer l'attractivité des métiers en tension - Lutter contre les représentations.

Atelier 2 : Freins et leviers à long terme, co-animé par : le CFA Campus de GAP et la Mission Locale. Éviter les ruptures en cours de formation.

Atelier 3 : Gouvernance et pilotage, co-animé par : L'Inspection académique et la DDETSPP 05. Coordination des acteurs et des actions sur le territoire en fonction des besoins des entreprises et du public.

Atelier 4 : Informations et Outils, co-animé par : Pôle emploi et la CCI. Améliorer la lisibilité de l'offre de formation et des offres des entreprises pour les jeunes ; tableau de bord partagé ; formulaire de contact sur Démarches Simplifiées. Ces groupes ont été animés en mobilisant l'outil SPIDER pour le côté dynamique et ludique.

La synthèse des échanges des différents ateliers permettra de dégager des actions partagées, et d'établir une feuille de route locale pour les mois à venir, l'objectif étant d'organiser des actions concrètes.

 **Un deuxième volet de ces Assises est prévu à l'automne, cette fois-ci à destination des apprentis, pour répondre à leurs besoins.**

Les actions engagées en faveur de l'apprentissage dans les Hautes-Alpes

Ces Assises viennent clôturer une série d'actions menées en faveur de l'apprentissage, ce qui témoigne d'une dynamique et d'un intérêt particuliers sur cette question dans les Hautes-Alpes, l'un des enjeux étant aussi de trouver des solutions pour les jeunes qui veulent « rester au pays », tout en permettant à terme de leur proposer des métiers dans des filières insérantes. La volonté d'un travail partenarial constructif est ainsi à souligner sur le territoire.

À titre d'exemples :

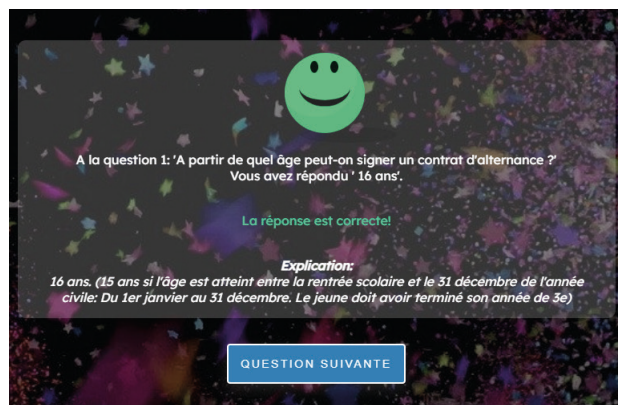
→ **Matinée de l'apprentissage organisée le 29 mars 2023 par l'UPE 05** afin de présenter l'offre de formation disponible sur le territoire. Cette offre s'est étoffée ces dernières années, allant du BEP/CAP à un niveau Bac +6, mais reste encore méconnue, notamment pour certaines filières mises en place plus récemment. Les membres du SPE ont également présenté les dispositifs d'aide à l'embauche et au logement. A cette occasion, la DDETSPP est intervenue pour rappeler les principales obligations en matière de durée du travail, de santé sécurité et d'emploi de main-d'œuvre étrangère. Cette manifestation a permis des échanges et des témoignages avec les employeurs.

→ **Forum de l'alternance le 10 mai 2023, organisé par la Mission locale** : Il s'agissait de la 16^e édition, qui a connu un record de fréquentation cette année (650 visiteurs, 87 entreprises et organismes de formation présents ; 560 offres d'emploi proposées en alternance). La DDETSPP a tenu un stand et a diffusé un quizz en ligne auprès des jeunes, pour tester leurs connaissances en matière d'apprentissage. Le questionnaire est accessible sur :

<https://qruiz.net/Q/?fLqKdz>

Ce quizz sera prochainement diffusé par les CFA et la Mission locale :

- pour aborder certaines thématiques relatives aux conditions de travail et les résultats permettront d'orienter l'élaboration d'un triptyque qui répondra de façon synthétique aux interrogations des jeunes ;
- et pour rappeler les contacts des organismes accompagnant les jeunes dans différents domaines (santé ; logement ; conditions de travail...).



→ **Mise en place du Réseau territorial éducation économie (RTEE) fin 2022**, porté par l'éducation nationale. L'un des axes importants partagé par les acteurs du territoire est en effet de décloisonner et de renforcer les échanges entre le monde scolaire et le monde de l'économie, de développer l'inter-connaissance entre les acteurs locaux et surtout d'initier des actions concrètes et menées conjointement pour l'année 2023/24 : présentation et découverte des métiers à partir du niveau 5e ; forums et semaines thématiques ; communication et intervention de professionnels de l'emploi à destination des jeunes, des familles et des enseignants...

À souligner la forte implication de l'Éducation nationale sur cette thématique dans le département des Hautes-Alpes, à destination des élèves mais aussi des décrocheurs. Une fois par trimestre, ce réseau réunit les proviseurs de lycées professionnels, des collèges, le CIO, les membres du SPE, le Club *Les entreprises s'engagent*, l'UPE et la FFB, et aura vocation à s'élargir en fonction des axes développés.

06 ALPES-MARITIMES : Promotion de l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap



En octobre 2022, la DDETS 06 et la FNADIR SUD PACA (Fédération nationale des directeurs de CFA) ont

organisé une rencontre avec les CFA, les prescripteurs, l'AGEFIPH et la MDPH autour de la fonction « Référent handicap dans les CFA ».

Le programme était assez large :

- Présentation de la fonction « Référent handicap » mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2019 et échanges sur sa déclinaison au sein des CFA.
- Témoignages des CFA présents sur la prise en compte du handicap et les améliorations nécessaires.
- Les aides mobilisables (AGEFIPH, FIPHFP ...), communication et liens avec les prescripteurs, notamment l'offre de service des Missions locales : ce qui existe et ce qu'il faut développer.
- Zoom sur les Entreprises adaptées (EA) : présentation des EA du département, recruteurs potentiels de jeunes en apprentissage.

26 CFA ont participé à cette rencontre, les questions ont été multiples et variées parmi lesquelles :

- Le rôle du CFA auprès des employeurs et les aides financières pour la compensation du handicap,
- Quelles aides pour l'adaptation des CFA en fonction du handicap ?
- Quels dispositifs emploi et formation pour les personnes en situation de handicap ?

Le dispositif Entreprise adaptée, en tant qu'employeur potentiel d'apprentis, mais également étape du parcours d'accès à l'emploi n'a pu être que brièvement abordé.



La DDETS 06 s'est donc engagée à organiser une nouvelle réunion « spécifique EA » qui s'est tenue le 25 mai 2023.

19 CFA et 5 EA étaient présents avec 5 Missions locales, Cap Emploi (TEAM Handicap) et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Outre un rappel de « qui fait quoi » et le sujet des difficultés à identifier et accompagner les apprentis qui relèveraient d'une RQTH, cette rencontre a véritablement permis la prise de contacts bipartites EA/CFA, qui doivent à présent se prolonger sur les territoires.

Le challenge aujourd'hui consiste à concrétiser ces contacts par la signature de contrats d'apprentissage au sein des 8 EA du département (qui n'ont eu qu'un seul apprenti en 2022 !).

13 BOUCHES-DU-RHÔNE : les Assises départementales de l'apprentissage



Les Assises départementales de l'apprentissage se sont tenues le 30 juin en Préfecture des Bouches-du-Rhône.



Ces Assises se sont déroulées suite au Service Public de l'Emploi Départemental stratégique des Bouches-du-Rhône du mois de décembre et des travaux qui s'en sont suivis (DDETS13 et partenaires).



Enjeux : soutenir l'apprentissage des publics de niveaux Bac et infra-bac, répondre aux tensions de recrutement des employeurs et offrir des opportunités intéressantes aux apprentis, préparer aux métiers d'avenir.

→ Au programme : des tables rondes pour enrichir la feuille de route avec les personnes en parcours d'apprentissage, les OPCO, des réseaux d'entreprises, des représentants institutionnels (dont le Rectorat et la Métropole Aix-Marseille), les CFA, la Cité des métiers, L'École pratique CCIAMP.

Les actions à l'ordre du jour s'articulent autour de plusieurs axes :

- Comment accompagner les jeunes et les entreprises vers l'apprentissage ?
- Le parcours d'apprentissage, une expérience porteuse.
- Un contrat d'apprentissage et après ?
- Former aujourd'hui pour les métiers de demain.



83 VAR : 1^{ères} Assises départementales de l'apprentissage en 2022



En novembre 2022, la DDETS du Var a organisé ses premières Assises départementales de l'apprentissage, ponctuant

une démarche de concertation initiée dès 2021, avec l'ensemble des acteurs et opérateurs du territoire, dans l'objectif :

→ de maintenir la progression de l'activité, impulsée par la mise en place de l'aide exceptionnelle (doublement des contrats entre 2020 et 2022),

→ et de favoriser une démarche qualité dans le processus d'accompagnement des apprentis au sein de l'organisme de formation et de l'entreprise, pour éviter les ruptures en cours de parcours.



La stratégie départementale déployée

→ Constitution d'une équipe projet partenariale chargée du pilotage des actions.

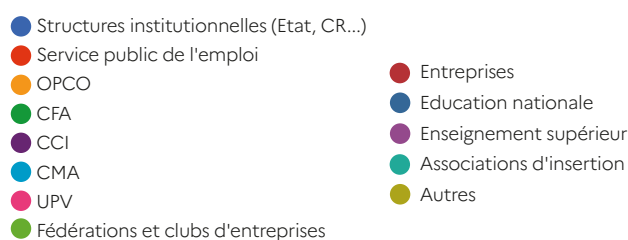
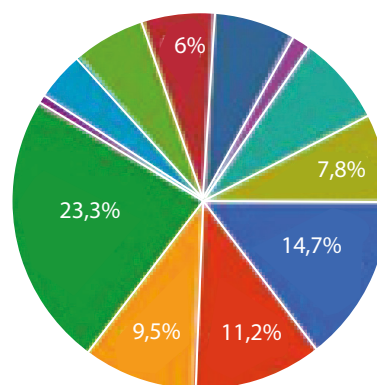
→ Réalisation d'une enquête départementale auprès des entreprises, des jeunes et des familles.

→ Organisation d'ateliers thématiques territoriaux durant 2 mois, mobilisant tous les acteurs du territoire, pour permettre d'identifier les leviers de développement à actionner à court, moyen et long terme, de réfléchir à l'organisation d'un pilotage départemental pour mieux coordonner les acteurs du territoire et répondre aux besoins des métiers en tension, mais aussi d'identifier les informations et outils pertinents pour que l'offre de formation et les offres des

entreprises soient visibles pour l'ensemble des jeunes qui souhaitent s'engager dans cette voie.

→ Organisation d'un séminaire de restitution qui a mobilisé plus de 120 participants.

La dynamique enclenchée a permis de faire émerger des pistes d'actions et a aussi permis de renforcer les partenariats entre acteurs, au bénéfice de tous les jeunes du territoire.



Le déploiement des actions de la feuille de route départementale en 2023

Envoi d'un courrier au Ministre du Travail, avec copie à la Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels et au délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle

→ Présentation de la démarche avec les pistes d'actions, répondant aux problématiques identifiées par l'ensemble des acteurs, relevant du niveau national, régional et départemental.

Renforcement du partenariat DDETS/DSDEN avec le déploiement d'un plan d'action concerté

d'accompagnement des élèves et des jeunes vers la voie de l'apprentissage, en 3 phases, « pour un apprentissage éclairé, choisi, durable et de qualité » : phase d'information, phase d'orientation et de construction du parcours professionnel et phase de sécurisation des parcours.

→ Réunion de lancement de la politique commune d'accompagnement des jeunes DDETS/DSDEN, le 10 mai 2023, mobilisant la DREETS, le Rectorat, le Conseil régional, LADAPT 83 (volet handicap), les Établissements publics locaux d'enseignement (EPL), les CIO, le SPE, les CFA consulaires et académique et l'Afpa, totalisant 65 participants.

→ Élaboration d'un mode opératoire organisationnel des Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), pour harmoniser les pratiques sur le territoire et améliorer le suivi des jeunes décrocheurs ;

→ Élaboration d'un protocole partagé EPLE/Missions locale relatif aux élèves âgés de plus de 16 ans, arrêtant leur scolarité en cours d'année, pour qu'ils puissent être accompagnés plus rapidement par les Missions locales.

<https://www.var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Tra-vail-Emploi-Economie/Acces-a-l-emploi/Insertion-des-jeunes>



84 VAUCLUSE : la 6^e édition du forum « Trouve ton alternance »



La Mission locale Jeunes Grand Avignon a organisé avec le soutien de ses partenaires - entreprises, CFA, organismes

de formation, acteurs de l'insertion et de l'emploi, la 6^e édition du forum « Trouve ton alternance ».

La manifestation a été conçue sous forme de Job dating : 45 partenaires, organismes de formation et CFA, employeurs, dont 17 entreprises proposaient 300 offres d'alternance dont 100 offres d'emploi. Les jeunes avaient été destinataires des opportunités en amont de la manifestation. Une communication avait été effectuée sur la manifestation auprès de l'inspectrice d'orientation de l'Éducation nationale pour en faire bénéficier les jeunes scolaires à la recherche d'une alternance. Du CAP au Master, chacun des 300 jeunes venus a pu repartir avec de belles perspectives d'avenir.



Pour l'occasion, ce Job Dating s'est tenu le 9 Juin 2023 de 9h00 à 17h00 dans un lieu d'exception, l'Espace Jeanne Laurent au Jardin du Rocher des Doms d'Avignon.

→ Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des « **Parcours Réussite Alternance** » proposées par les trois chargées de relation alternance de la Mission locale. Il s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans révolus, qui souhaitent devenir apprentis. Plus de 300 jeunes profitent actuellement d'un accompagnement renforcé pour se préparer à l'alternance.

Comprendre les codes de l'entreprise, la relation CFA/Entreprise, adopter les savoir-être pertinents ou encore apprendre à se présenter devant un employeur sont autant de défis à remporter pour eux.

ACTION RÉGIONALE

Le concours des « **Meilleurs apprentis de France** » organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Ministère du Travail et du Secrétariat d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie Sociale, a réuni cette année **6 000 candidats** âgés de moins de 21 ans inscrits dans plus de 120 filières métiers.

Le concours est organisé à trois niveaux :

- à l'échelon départemental, les jurys professionnels attribuent des médailles : Or, Argent, Bronze,
- puis à l'échelon régional des médailles d'Or et d'argent.
- Seules les médailles d'Or régionales sont sélectionnées pour participer aux épreuves finales nationales.

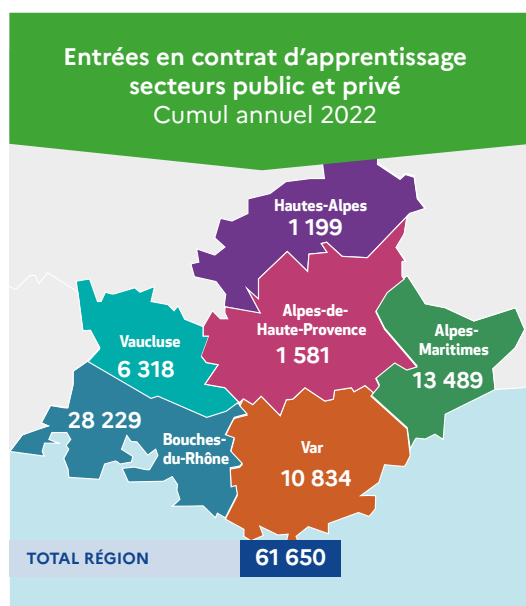
La remise des prix régionaux des « Meilleurs Apprentis de France » a eu lieu le 19 juin 2023 à l'Hôtel de Région et a récompensé **206 lauréats**.



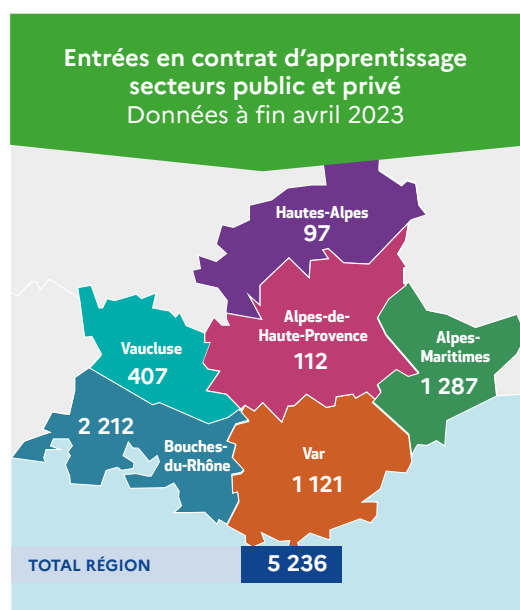
Quelques données chiffrées sur l'apprentissage



Nombre d'apprentis en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : source POEM-DARES



Source : source POEM-DARES

Fin décembre 2022, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **plus de 68 000** apprentis dans les secteurs public et privé.

Si la hausse demeure importante sur un an (**+ 12 %**, soit **+ 7 200**), elle est inférieure à celle de 2021 (+ 32 %).

Pour autant, elle contribue à hauteur de **30 %** aux créations d'emploi salarié en 2022, contre 17 % en 2021.

En France métropolitaine, la croissance annuelle est divisée par deux (**+14 %**, après + 30 %) et le nombre d'apprentis s'élève à **944 000** fin 2022. Comme en région, la contribution de l'apprentissage aux créations d'emplois salariés est bien plus élevée qu'en 2021 (**plus d'un tiers**, contre un cinquième un an plus tôt).

Fin mars 2023, le nombre d'apprentis est toujours à un haut niveau : Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **66 800** apprentis dans les secteurs public et privé.

Le rythme de croissance reste franc sur un an (**+ 12 %**, soit **+ 7 400**, après + 13 %), même s'il tend à ralentir depuis mi-2022.

Par rapport au trimestre précédent, la contribution de l'apprentissage aux créations d'emplois salarié sentre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023 se réduit un peu, mais reste proche des **30 %**.

En France métropolitaine, le nombre d'apprentis s'élève à **932 500** fin mars 2023. Sur un an, ce nombre progresse à une allure comparable à celle de la région (+ 13 %, comme fin 2022). À l'échelle nationale également, environ **30 %** des créations d'emplois s'expliquent par la dynamique de l'apprentissage, une part qui baisse légèrement.

6 000 € d'aide à l'embauche d'un salarié de moins de 30 ans en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Pour les contrats conclus entre le
1er janvier et le 31 décembre 2023



Lien pour les employeurs : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/entreprises>

Lien pour les jeunes : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr>

- les dispositifs d'aide au recrutement à destination des employeurs (CIE Jeunes, PEC Jeunes, Primes à l'embauche pour le recrutement en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation) <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/je-recrute/articles>
- le PACEA, le CEJ et l'E2C : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/espace-jeune>



#1jeune1solution